

**Lutte contre le harcèlement au travail :**  
**le SNPTES interagit avec la Direction des ressources humaines de l'Inserm**

*Publié par le SNPTES*

Le SNPTES se félicite du dialogue engagé avec la Direction des ressources humaines (DRH) pour la résolution d'un cas de harcèlement à l'Inserm. Des solutions ont été trouvées et mises en place par la DRH rapidement.

Le SNPTES insiste sur le fait qu'en aucun cas les personnels touchés par ce type de difficultés ne doivent rester isolés. Le SNPTES rappelle que ses militants sont disponibles et que chacune ou chacun peut le solliciter en toute discrétion :

- Par courrier : SNPTES - 18, Rue Chevreul, 94600 Choisy-le-Roi
- Par mail : [florence.bayeux@snptes.org](mailto:florence.bayeux@snptes.org)
- Par téléphone : 01 48 84 08 62

*Choisy-le-Roi, le 28 avril 2016*

